

**Ébauche du procès-verbal de
l'assemblée générale
annuelle de 2023**

Date : 23 novembre 2023

Heure : 19 h

Endroit : Cours Bayview / ZOOM

Présents : **Membres du conseil d'administration :**
Chanel Brown, Mike Bureau, Victoria Cowell, Beverley Croft (présidente), Stan Mathew, Karim Mekki, Benjamin Ripley.

Président du Comité des candidatures :
Jerrod Riley

Membres :
Plus de 100 membres de l'IPPM étaient présents en personne et en ligne lors de l'ouverture de la réunion. L'AGA a attiré 198 membres (104 en ligne et 94 en personne).

Personnel de l'IPPM :
Peter Bleyer (directeur général), Julie Lallier-Michaud, James Campbell, Rukiya Mohammed Nur, Melissa Newitt, Shirley D'Penha (secrétaire de séance)

Invités :
Todd Hamilton, Hendry Warren LLP
Peter Chisholm, Chisholm Henry Wealth Management

1. Introduction et mot d'ouverture

Beverley Croft se joint à la réunion en ligne. Elle souhaite la bienvenue aux membres et reconnaît notre passé et notre présent coloniaux, les torts que notre pays cause aux peuples autochtones de ce pays et le fait que l'AGA se déroule sur des terres non cédées de la Nation algonquine Anishinabeg. Elle ajoute qu'en tant que syndicat, l'IPPM est déterminé à faire le travail nécessaire pour apprendre toute l'histoire de ce pays et à prendre des mesures pour aller de l'avant et progresser vers la réconciliation, telle que définie par les peuples autochtones.

Beverley informe les membres qu'elle n'est pas en mesure d'assister à la réunion en personne et que Kendra Hobbs, vice-présidente de l'IPPM, a récemment relevé de nouvelles possibilités à l'extérieur de la ville et n'est plus membre de l'IPPM. Le conseil a récemment nommé Victoria Cowell au poste de vice-présidente intérimaire, et celle-ci a accepté de présider la réunion en personne.

Beverley Croft remercie tous les membres présents à l'AGA (en personne et en ligne). Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil et présente les présidents des comités, qui présenteront leurs rapports pendant la réunion : Mike Bureau (Comité des finances, en l'absence de Katrina Botting), Chanel Brown (Comité de l'engagement des membres et de la diversité), Victoria Cowell (Comité des bourses d'études) et Jerrod Riley (Comité des candidatures), qui présidera les élections au conseil d'administration. Beverley Croft (présidente, Comité de la gouvernance et des ressources humaines et Comité de négociation de la Ville d'Ottawa) présentera ses rapports.

Beverley présente Todd Hamilton, représentant des vérificateurs de l'IPPM (Hendry Warren LLP), et Peter Chisholm, de Chisholm Henry Wealth Management, les conseillers en placements de l'IPPM.

Victoria Cowell préside la réunion à partir d'ici. Elle informe les membres qu'il y aura plusieurs séances de questions et réponses pendant la réunion. Elle explique la marche à suivre pour poser des questions et fournit d'autres instructions d'ordre administratif et technique. Un enregistrement de la réunion sera mis à la disposition des participants sur le portail des membres.

Peter Bleyer passe en revue avec les membres les instructions détaillées pour le vote en ligne.

Le quorum est établi et Victoria Cowell ouvre la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Motion : Adopter l'ordre du jour de l'AGA 2023 sans modification.

Proposée par Suzanne Rowland; appuyée par Mike Bureau.

La motion est adoptée.

Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2022

Motion : Approuver le procès-verbal de l'AGA 2022 de l'IPPM, tel qu'il a été affiché. Proposée par Karim Mekki; appuyée par

Bradley Bellows.

La motion est adoptée.

2. Rapports des comités et des dirigeants

Les rapports ont été intégrés au rapport annuel distribué avant l'AGA.

• Rapport de la présidente

Le rapport de Beverley Croft a été distribué avant la réunion et se trouve dans le rapport annuel. Beverley souligne la force croissante de l'IPPM et l'engagement accru des membres. Elle souligne que les membres de l'IPPM sont l'épine dorsale de la Ville et proposent de nouvelles solutions aux défis auxquels fait face la collectivité. Au cours de la dernière année, les membres ont participé à des séances d'information sur la négociation, à des pauses-café et à des pauses-repas en personne pour donner de la rétroaction sur des questions importantes comme le retour au travail et l'examen des services de la Ville d'Ottawa. Le syndicat continuera de défendre les emplois, le travail et les conditions de travail des membres. En faisant valoir leurs intérêts, les membres ont pu contribuer à empêcher OMERS d'apporter des changements à leurs cotisations et à leurs prestations de retraite.

Beverley remercie tous les membres des comités et le conseil d'administration pour leur rôle de représentants des membres. Elle remercie le directeur général de l'IPPM, Peter Bleyer, et le personnel pour leur engagement continu à représenter les membres.

- **Rapport du directeur général**

Le rapport du directeur général a été distribué avant la réunion et se trouve dans le rapport annuel. Peter Bleyer fait remarquer que le syndicat a fait beaucoup de progrès en 2023. Il remercie le conseil d'administration et tous les présidents et membres des comités pour leur grand engagement. La négociation avec la Ville a occupé une bonne part de nos travaux en 2023. Devant l'impasse des négociations, la décision finale et exécutoire concernant la convention collective sera prise par l'arbitre.

Peter félicite l'équipe des relations de travail, qui continue d'exceller dans ses efforts de soutien et de représentation auprès de chacun des membres. La désescalade à Santé publique Ottawa (SPO), le retour au bureau et le travail hybride à la Ville d'Ottawa ont été nos principaux enjeux au cours de la dernière année. L'IPPM a collaboré avec la Société de logement communautaire d'Ottawa pour s'assurer que les régimes de travail hybrides fonctionnent pour les membres. Nous avons également entretenu des contacts étroits et défendu les intérêts de nos membres dans divers autres dossiers.

L'Institut a continué de faire pression sur la Ville au sujet de la politique sur le travail hybride. Nous avons milité pour nos membres dans le dossier de l'examen des services et avons collaboré avec celles et ceux qui ont fourni leurs commentaires.

Peter informe l'assemblée que, pour célébrer les contributions importantes des membres, six d'entre eux ont participé à une campagne en ligne menée à l'échelle de la ville. Il signale que lorsque l'OMERS a envisagé de réduire les prestations de retraite des membres et d'augmenter leurs cotisations, des centaines d'entre eux se sont joints au syndicat pour résister à ces changements et les stopper. Il ajoute que 2023 a été une année difficile pour les membres et le syndicat, mais que cette période a permis à l'IPPM de voir ce qui peut être fait lorsque les membres collaborent avec leur syndicat. Il conclut en disant que l'Institut est impatient de travailler avec ses membres pour tirer parti de cette force au cours de l'année à venir et des prochaines années.

- **Rapport du trésorier**

Le rapport du trésorier a été distribué avant la réunion et se trouve dans le rapport annuel. Mike Bureau passe le rapport en revue. Il souligne les réalisations de l'année et remercie les membres du Comité des finances de leurs contributions. Mike remercie le Comité des finances de sa contribution au maintien de la solide situation financière de l'IPPM. Il ajoute que les revenus sont demeurés plus élevés que prévu. Il explique aux membres l'affectation des fonds dans les diverses réserves et les informe que celles-ci (dont la réserve pour les activités stratégiques, la réserve pour les opérations restreintes et toutes les réserves non affectées) ont été investies judicieusement et prudemment.

Todd Hamilton, de la Henry Warren LLP, la firme de vérification de l'IPPM, et Peter Chisholm, de la Chisholm Henry Wealth Management Investments, étaient disponibles en ligne pour répondre aux questions des membres au sujet du rapport d'audit ou du rapport sur les placements.

Les membres discutent des deux recommandations des vérificateurs sur le renforcement des contrôles internes. Ces contrôles touchent notamment la perte de

chèques et les chèques portant des numéros en double. Peter assure aux membres que de nouveaux systèmes sont mis en place pour régler ces problèmes.

- **États financiers vérifiés**

Les états financiers vérifiés ont été approuvés par le conseil d'administration et envoyés aux membres plus tôt à des fins de commentaires ou de questions. Puisque nous n'en avons pas reçu, ils sont maintenant considérés comme acceptés.

- **Engagement des membres et diversité**

Chanel Brown informe les membres que le Comité est parvenu à susciter une participation aux activités de l'IPPM. Elle souligne le dialogue croissant sur les priorités syndicales. Ainsi, les membres ont fourni de précieux commentaires au sujet des milieux de travail sécuritaires, du travail hybride, de l'examen des services de la Ville, des unités de vaccination et des heures de travail. De plus, les membres ont répondu à des sondages sur leurs expériences. L'IPPM a également organisé pour les membres des pauses-repas en personne à l'hôtel de ville et à Centrepointe et des pauses-café éducatives en ligne sur la privatisation des soins de santé et l'examen des services de la Ville, en plus de tenir des séances d'information sur les propositions relatives à la convention collective, l'impasse des négociations et le processus d'arbitrage. Le syndicat a participé au défilé de la Fierté d'Ottawa, et le Comité dirige les efforts visant à améliorer la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion (JEDI) au sein du syndicat. Les dirigeants de l'IPPM ont participé à une formation exhaustive sur la JEDI sous la direction d'Anima Leadership. Cette formation a aidé à établir un langage et une compréhension communs pour nos travaux en cours. Le Comité collaborera maintenant avec les membres et des conseillers externes afin d'élaborer un plan pluriannuel en matière de JEDI pour l'IPPM. Chanel remercie tous les membres du Comité d'engagement des membres et de la diversité pour leur travail acharné en 2023.

- **Gouvernance et ressources humaines**

Victoria Cowell présente le rapport du Comité de la gouvernance et des ressources humaines. Elle remercie Kendra Hobbs, présidente du Comité, pour son travail inlassable cette année. Comme il a été mentionné précédemment, Kendra occupe maintenant un nouveau poste à l'extérieur de la ville.

Victoria informe les membres que le Comité se charge d'examiner et de renouveler les politiques de l'IPPM, y compris celles qui ont trait à la santé et à la sécurité ainsi qu'aux milieux de travail respectueux. Cette année, le Comité a également étudié la rémunération des membres du conseil d'administration de l'IPPM. D'après les résultats du sondage de 2023 auprès des membres, rien n'indique que l'augmentation des honoraires du conseil d'administration ferait augmenter la participation des membres, qui est déjà élevée. Le taux actuel des honoraires n'a pas été jugé comme un obstacle à la participation des membres. Victoria remercie les membres du Comité de leur contribution.

- **Bourses d'études**

Le rapport du Comité des bourses d'études est présenté dans le rapport annuel. Victoria Cowell signale que 35 demandes ont été reçues et que trois bourses ont été accordées. Elle félicite les lauréats et encourage les membres à participer au Comité et au processus de sélection. Elle les invite également à demander aux membres de leur famille de poser

leur candidature au cours des prochaines années. Elle remercie les membres du Comité pour le temps et les efforts qu'ils ont consacrés au processus de sélection.

• **Comité de négociation de la Ville d'Ottawa 2023**

Beverley Croft remercie les membres du Comité de négociation et le personnel de l'IPPM pour leur travail acharné. Elle souligne que de nombreux membres de l'IPPM ont fourni un soutien inestimable et ont participé à une préparation approfondie, à des sondages, à des consultations et à des séances d'information. Cette ronde de négociations a également été l'occasion de tirer profit de l'expérience acquise par le passé. Des questions importantes se posent quant à l'avenir des négociations avec la Ville d'Ottawa, et le moment est clairement propice pour que les membres réfléchissent à la façon dont nous pouvons tirer parti des progrès que nous avons réalisés jusqu'à maintenant.

Beverley Croft et Peter Bleyer passent en revue le processus de négociation. Ils rappellent aux membres que les négociations ont commencé en mars et qu'à la fin de juin, nous avons franchi 19 dates de négociation; il était alors clair que très peu de progrès avaient été réalisés à la table à cause de l'approche frustrante de l'employeur. Par conséquent, l'IPPM a déclaré que nous étions dans une impasse et a demandé à l'employeur d'accepter de passer à l'arbitrage de différends, comme le stipule la convention collective actuelle. Ils notent que les parties ont négocié pendant plus de trois mois avant que l'IPPM reçoive la proposition de l'employeur sur la rémunération (l'IPPM avait déposé sa proposition le tout premier jour). La proposition finalement reçue de la Ville prévoyait des hausses de 1,8 %, 2 % et 2 % sur trois ans. Les positions de la Ville sur les avantages sociaux et les congés étaient tout aussi inacceptables, et l'employeur n'était aucunement intéressé à les améliorer. En revanche, les propositions de l'IPPM étaient justes, raisonnables et bien appuyées, et nous sommes demeurés ouverts à la discussion et à la négociation tout au long du processus. Nos propositions comprenaient des hausses de 6 %, 5 % et 3 % sur trois ans, certaines améliorations aux dispositions relatives aux congés ainsi que certains avantages supplémentaires. Notre priorité absolue a toujours été d'obtenir une augmentation salariale équitable.

Beverley et Peter poursuivent en disant qu'après un processus extrêmement frustrant, les énergies ont plutôt été consacrées aux préparatifs en vue d'un arbitrage des différends, qui est maintenant prévu pour le 13 décembre. À cette date, notre équipe juridique et le conseiller juridique de l'employeur présenteront chacun des éléments de preuve et des arguments au comité d'arbitrage. Ils ajoutent que l'IPPM travaille actuellement avec cette équipe pour préparer le mémoire qui sera présenté et qui s'inspirera de tous les commentaires des membres et des recherches effectuées au cours de la dernière année. La décision arbitrale sera finale et exécutoire et servira de fondement à une nouvelle convention collective. Nous prévoyons la recevoir au début de la nouvelle année.

Beverley Croft termine la présentation de son rapport en soulignant l'importance de l'apport de centaines de membres sans lequel ce travail n'aurait pas été possible. Elle souligne que l'engagement et la mobilisation des membres sont la clé de notre force en tant que syndicat et que l'IPPM doit examiner comment nous pouvons mobiliser encore plus de membres dans ce processus et comment nous pouvons raviver davantage notre force en prévision des prochaines rondes de négociations.

La présidente ouvre une séance de questions et réponses. Les membres demandent des précisions au sujet de la notion de décision finale et exécutoire – c.-à-d. que la décision du comité d'arbitrage constituera la base de notre nouvelle convention collective, sans

exception ni appel possibles – et des comparateurs que l'arbitre utiliserait pour déterminer la hausse économique – le facteur prépondérant est normalement celui des lieux de travail les plus semblables, c.-à-d. ceux du secteur public, du secteur municipal, de la ville d'Ottawa, de la province de l'Ontario.

3. Affaires nouvelles

• Budget de 2024

Mike Bureau présente le budget de 2024. Il souligne que les revenus devraient se stabiliser et que le budget tient compte de l'augmentation de la demande de soutien en matière de relations de travail. Il ajoute que le budget est rendu plus transparent par le rajustement des postes budgétaires relatifs aux communications et à la mobilisation en fonction des dépenses de base prévues, d'où une meilleure harmonisation entre ces éléments, tandis que les dépenses supplémentaires seront financées par la réserve pour les activités stratégiques, qui nécessite l'approbation du conseil d'administration.

Motion : Adopter le budget de 2024.

Proposée par Mike Bureau; appuyée par L. Dubé-Quibell.

La présidente ouvre la période de questions sur le budget. Les membres demandent des précisions sur le poste de perfectionnement professionnel et son lien avec la formation sur la JEDI suivie par les membres du conseil et sur la diminution des dépenses prévues pour les communications et la mobilisation. Peter Bleyer explique que la diminution vise les dépenses de base en communications et en mobilisation et que les dépenses de projet seront couvertes par la réserve pour les activités stratégiques. Il ajoute que ce changement vise à accroître la transparence de la budgétisation. Enfin, en réponse à une question, il explique que la ligne Relations de travail comprend principalement les frais juridiques, mais aussi la recherche et d'autres outils et services qui pourraient être nécessaires.

La motion est adoptée.

• Résolutions

La présidente explique le processus de présentation et de discussion des résolutions à l'AGA et présente les deux résolutions qui ont été reçues. La présidente donne ensuite la parole au motionnaire et au comotionnaire et ouvre la discussion.

Résolution 1

ATTENDU QUE l'Institut professionnel du personnel municipal (IPPM) représente ses membres, défend leurs intérêts et négocie pour leur compte depuis 70 ans;

ATTENDU QUE la participation des membres et leur contribution au syndicat n'ont jamais été aussi élevées;

ATTENDU QUE le syndicat dispose de solides voies de communication entre les membres et la direction du syndicat sur toutes les questions prioritaires;

ATTENDU QUE les membres font face à des défis de plus en plus importants et en perpétuelle évolution en milieu de travail;

ATTENDU QUE les membres tiennent résolument à répondre aux besoins de notre collectivité et s'investissent dans l'édification d'une ville résiliente et tournée vers l'avenir;

IL EST DONC RÉSOLU QUE le conseil d'administration de l'IPPM établisse un processus en vue de la création d'un nouveau réseau des membres qui mettra en contact direct les membres de l'IPPM afin de communiquer l'information provenant du syndicat, de recueillir de l'information sur les défis au travail, de tisser des relations qui renforcent le syndicat et d'appuyer les efforts du syndicat en vue de manifester sa force en tout temps, surtout pendant les négociations, et que le conseil d'administration en fasse rapport devant les membres à l'assemblée générale annuelle de 2024.

Proposée par Stan Mathew; appuyée par Mike Bureau.

La présidente donne la parole au motionnaire. Stan Mathew indique qu'il présente cette motion au nom du conseil d'administration. Il passe en revue certaines des réussites de la dernière année en ce qui a trait à la participation croissante des membres et indique que le conseil estime qu'on pourrait en faire davantage pour fournir aux membres les outils et le soutien nécessaires pour élargir leur participation et leur mobilisation.

Il ajoute qu'il est fier du travail accompli par le conseil d'administration de l'IPPM pour accroître l'engagement des membres, notamment lors des événements de juin qui ont attiré de nombreuses personnes et de la plus récente séance d'information sur les négociations avec la Ville d'Ottawa, à laquelle près de 400 membres ont assisté. Il ajoute qu'on fait bon usage de la technologie pour inciter un plus grand nombre de membres à participer aux activités de l'IPPM, mais qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre nos objectifs communs. Stan fait remarquer que, comme l'IPPM n'a pas de système traditionnel de délégué-e syndical-e pour diffuser ou recueillir de l'information auprès des membres, il faut créer un meilleur moyen de relier les membres les uns aux autres d'une manière décentralisée. Cette mesure permettra d'accroître la force et, par conséquent, l'effet de levier de l'IPPM aux moments clés, comme lors des négociations ou lorsque nous défendons nos emplois ou nos normes professionnelles.

Il conclut que cette résolution donne au nouveau conseil d'administration une orientation claire de la part des membres pour faire du renforcement de la connectivité entre les membres une priorité absolue et qu'elle exige la présentation d'un rapport sur les progrès réalisés dans un an.

Au cours de la discussion, les membres demandent des assurances que les lois sur la protection des renseignements personnels seront suivies lors de la création de tout nouveau réseau de membres.

La résolution 1 est adoptée (à 93 voix contre 12)

Résolution 2

ATTENDU QUE l'article 41 de la convention collective actuellement en vigueur entre l'IPPM et la Ville d'Ottawa indique que si « les parties n'arrivent pas à s'entendre, l'une ou l'autre partie peut demander que les différends soient soumis à l'arbitrage »;

ATTENDU QUE l'Employeur et le Syndicat se dirigeront bientôt vers l'arbitrage puisque les récentes négociations n'ont donné lieu à aucune convention importante;

ATTENDU QUE, lors d'une récente réunion visant à informer les membres des négociations contractuelles, certains membres ont exprimé leur frustration à l'égard de l'arbitrage et ont demandé s'il était possible de demander que cette clause soit supprimée dans les contrats éventuels;

ATTENDU QUE la recherche d'autres options pendant une impasse (p. ex. grève, grève du zèle, etc.) comporte de nombreux facteurs méritant une réflexion approfondie;

IL EST DONC RÉSOLU QUE le conseil d'administration étudie les conséquences que pourrait avoir le retrait de la clause d'arbitrage de notre convention collective avec la Ville d'Ottawa dans les futures négociations contractuelles, y compris les coûts possibles et d'autres facteurs liés aux arrêts de travail, et que le conseil d'administration en fasse rapport devant les membres à l'assemblée générale annuelle de 2024.

Proposée par Ben Dick; appuyée par Lola Dubé-Quibell

La présidente donne la parole au motionnaire. En présentant la motion, Ben Dick laisse entendre que l'IPPM traverse une période difficile, en particulier dans le cadre des négociations collectives avec la Ville d'Ottawa. Il ajoute qu'au cours des dernières années, il est devenu normal de se retrouver en arbitrage de différends parce que l'employeur refuse de présenter des propositions raisonnables. Ben remercie l'équipe de négociation d'avoir présenté la récente mise à jour sur la négociation et signale qu'un certain nombre de questions et d'enjeux intéressants ont été soulevés à cette séance.

En demandant aux membres d'appuyer la résolution, Ben souligne que, dans le cadre d'un examen de l'article 41, il est important de bien comprendre les répercussions de tout changement, aussi bien les considérations et les exigences liées aux arrêts de travail (grèves, grève du zèle, indemnités de grève, piquets de grève, campagnes médiatiques) que la façon dont toute décision pourrait contribuer à accroître le pouvoir de négociation de l'IPPM. La résolution demande au conseil de veiller à ce que ce processus d'examen de nos options soit lancé.

Au cours de la discussion, un certain nombre de membres discutent de cette résolution. Ils expriment leur appui à une étude prudente des options relatives à une question fondamentale et importante pour l'IPPM. Les membres de l'actuel Comité de négociation de la Ville d'Ottawa laissent entendre qu'il est temps pour l'IPPM de bien s'informer quant à ses options futures dans le cadre d'un processus visant à raviver sa force et à élargir la participation des membres. Les membres demandent également des précisions sur la capacité du personnel d'entreprendre le travail exigé par la motion.

La résolution 2 est adoptée (à 75 voix contre 35).

4. Élections

Jerod Riley, président du Comité des candidatures, passe en revue le processus électoral. Il signale qu'il y a eu une candidature pour le siège de LCO au conseil d'administration et six (6) candidatures pour les cinq (5) sièges vacants de la Ville d'Ottawa au conseil. Par conséquent, des élections auront lieu et les membres pourront voter pour un maximum de cinq (5) candidats. Tous les candidats à l'élection se présentent aux membres.

Motion : Accepter les résultats des élections des membres du conseil d'administration de l'IPPM de 2023-2024, et reconnaître que les personnes suivantes ont été élues.

- **Matthew Moore (LCO, par acclamation)**
- **Mike Bureau**
- **Léo Cardinal**
- **Beverley Croft**
- **Stan Matthew**
- **Krishon Walker**

Proposée par Jerod Riley; appuyée par Léo Cardinal.

La motion est adoptée.

Jerod Riley souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et aux membres actuels du conseil d'administration.

Motion : Détruire les bulletins de vote

Proposée par Jerod Riley; appuyée par Léo Cardinal

La motion est adoptée.

Levée de la séance

Motion : Lever la séance de l'assemblée générale annuelle 2023 de l'IPPM

La motion est adoptée.